DEPARTEMENT DE L'AUDE
Plaigne

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n° 3.1 : Plan de zonage
Ensemble de la commune

Arrêté le : 25 juin 2013	Approuvé le :

Version : Mai 2013

Echelle : 1/5000 ème

Réalisé par : AGD

N° Affaire : UPSE 05404

G2C environnement – veilleur d'intelligences environnementales
altereo
G2C Environnement
26 chemin de Fondeyre
31000 TOULOUSE
Tél : 05 61 73 70 50 / Fax : 05 61 73 70 59
e-mail : castel@altereo.fr
G2C territoires

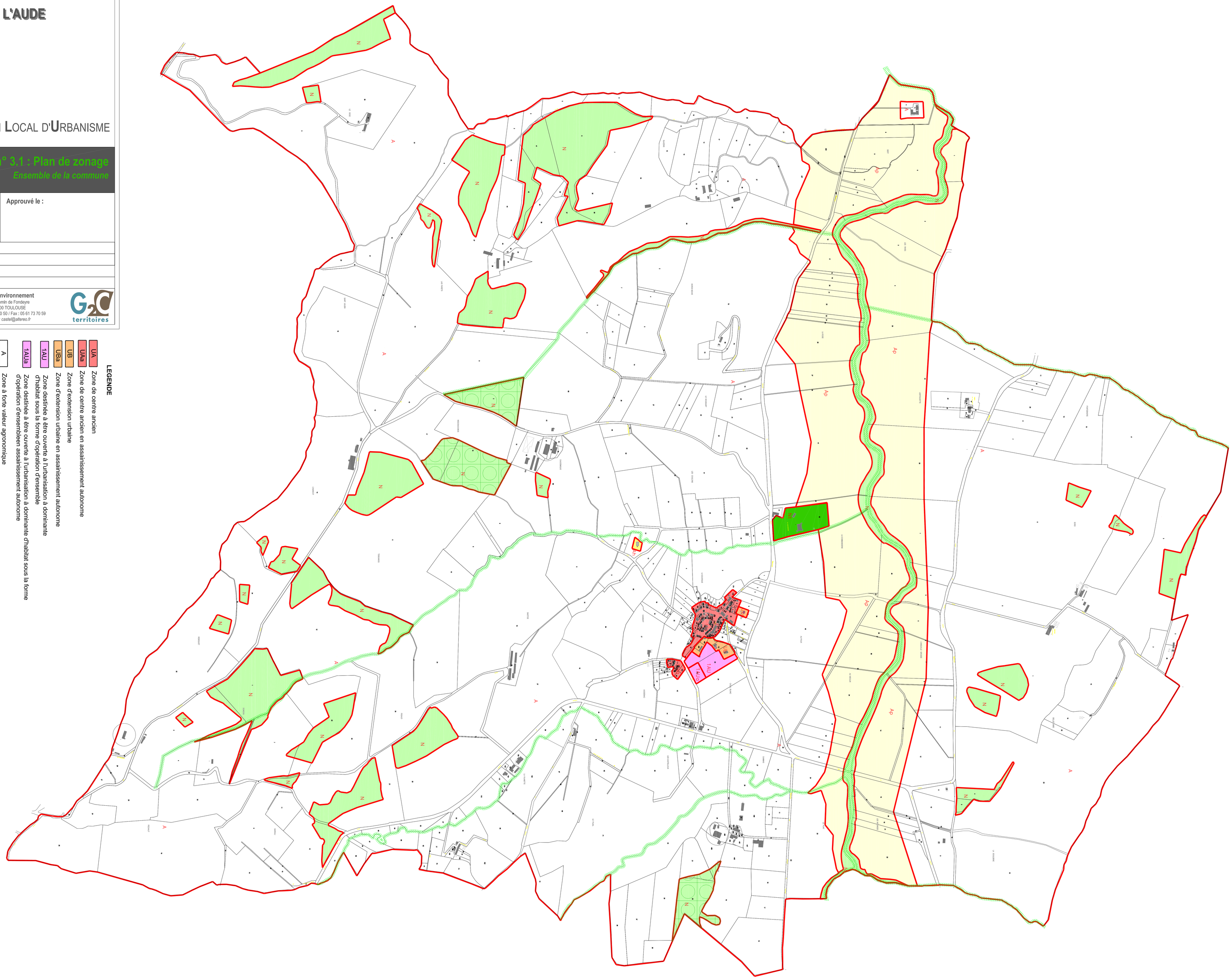

LEGENDE

- UA – Zone de centre ancien
- UAa – Zone de centre ancien en assainissement autonome
- UB – Zone d'extension urbaine
- UBa – Zone d'extension urbaine en assainissement autonome
- 1AU – Zone destinée à être ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat sous la forme d'opération d'ensemble
- 1AUa – Zone destinée à être ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat sous la forme d'opération d'ensembleen assainissement autonome
- A – Zone à forte valeur agronomique
- Ap – Zone agricole de protection stricte
- Ah – Zone agricole à vocation d'habitat
- N – Zone à dominante naturelle
- Nt – Zone à dominante naturelle à vocation de tourisme
- Espace Boisé Classé
- Espace protégé (trame verte et bleue) au titre du L123-1-5 7° du CU